

Une analyse de la pauvreté laborieuse dans la région

Fruit d'une collaboration entre l'INSEE et Efigip, cette étude s'inscrit dans le cadre des réflexions engagées sur les travailleurs pauvres et la mise en place du RSA en Franche-Comté par les membres de la plateforme d'observation sociale*. Ce travail permet de mieux comprendre les mécanismes d'installation de la pauvreté laborieuse dans la région et de mieux identifier les populations les plus touchées. Il met l'accent sur la diversité des publics concernés et notamment sur la situation des femmes, des jeunes et des familles monoparentales. Ces résultats apportent de nouveaux éléments d'analyse, au service des préoccupations plus générales des acteurs de l'insertion et des décideurs politiques. Ils sont complétés d'une deuxième étude, menée simultanément dans le cadre d'un partenariat entre les CAF de Franche-Comté et Efigip. Celle-ci traite plus spécifiquement du RSA d'activité, de ses caractéristiques et de ses bénéficiaires.

Efigip

* La plateforme d'observation sociale, financée par la DRJSCS et animée par Efigip, est une instance de veille et d'observation stratégique sur les thèmes de l'insertion. Elle s'appuie sur un groupe technique partenarial composé de membres représentants de la DRJSCS, des CAF, de la Directe, du Conseil régional, des Conseils généraux, de l'INSEE, de l'Observatoire régional de la santé, de l'Institut régional du vieillissement et d'Efigip.

EN FRANCHE-COMTÉ 8% DES TRAVAILLEURS SONT PAUVRES

En 2006, 30 000 travailleurs francs-comtois sont pauvres. Le faible revenu d'activité ou les charges familiales, souvent les deux, sont facteurs de pauvreté laborieuse.

Les jeunes, comme les plus âgés, les femmes comme les hommes, sont globalement exposés au même risque, mais à des conditions et à des moments différents.

Les jeunes ont souvent des revenus plus faibles que leurs aînés, conséquence de leur courte ancienneté dans la vie active et/ou d'une alternance de périodes d'emploi et de chômage sur l'année.

Au cours de la vie professionnelle, et en fonction de la charge familiale qui pèse sur eux, les travailleurs pauvres hommes et femmes ont des profils différents. Chez les femmes, la pauvreté est fréquemment liée au travail à temps partiel et aux faibles revenus qui en découlent.

Elles assument plus souvent seules la charge de leurs enfants.

Plus couramment titulaires d'un emploi stable, les hommes ne sont toutefois pas épargnés par la pauvreté. Lorsqu'ils sont travailleurs indépendants ou lorsqu'ils vivent en couple avec des charges familiales, leurs revenus ne parviennent pas nécessairement à hisser la famille au-dessus du seuil de pauvreté.

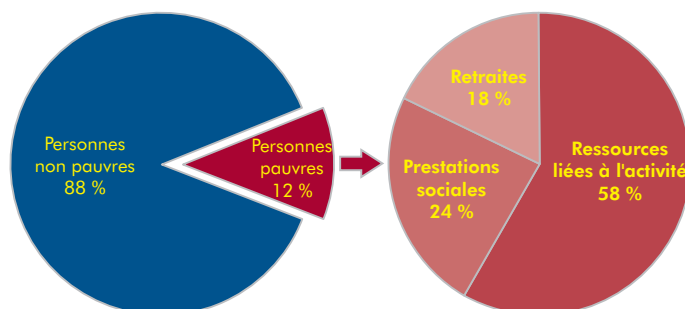
30 000 travailleurs pauvres

La pauvreté laborieuse est une composante significative de la pauvreté. Elle résulte de la concomitance de deux situations, a priori paradoxales : être travailleur et appartenir à un ménage pauvre (voir définitions). En 2006, en Franche-Comté, 8% des travailleurs,

En 2006, 12 % des Francs-Comtois sont pauvres

1 151 000 Francs-Comtois
dont 139 000 sont pauvres

Personnes pauvres
selon les ressources principales
du ménage auquel elles appartiennent



Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines - RDL2006)

soit 30 000 individus, sont concernés par la pauvreté laborieuse. Au total, avec la prise en compte des conjoints, enfants ou autres personnes du ménage, 80 000 Franch-Comtois sont concernés, soit 58% des personnes pauvres de la région. Parmi eux, 25 000 enfants sont pauvres alors qu'un de leurs parents, voire les deux, travaillent.

Ainsi, la majorité des personnes pauvres de la région vivent de ressources liées à l'activité (salaires, chômage...). Les autres personnes pauvres ont comme moyen de subsistance les prestations sociales (24%) et la retraite (18%).

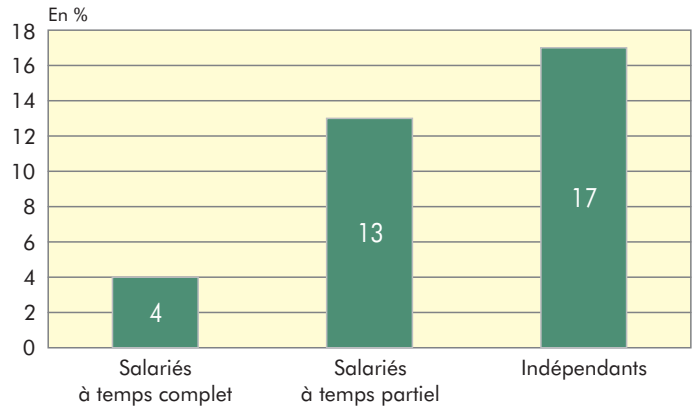
En France métropolitaine, la part de travailleurs pauvres

s'établit à 7% et concerne 4 150 000 personnes. La Franche-Comté se situe dans la moyenne nationale. Les régions concentrant le plus de travailleurs pauvres sont le Languedoc-Roussillon, la Picardie, la Basse-Normandie, Midi-Pyrénées et le Limousin.

Revenus d'activité insuffisants et charges de famille

Être pauvre tout en travaillant peut relever de caractéristiques propres à l'individu, au ménage, ou le plus souvent de la conjugaison des deux. En effet, même si pour certains travailleurs, le revenu

Les travailleurs indépendants plus touchés par la pauvreté que les salariés
Part de travailleurs pauvres selon la situation sur le marché du travail en Franche-Comté



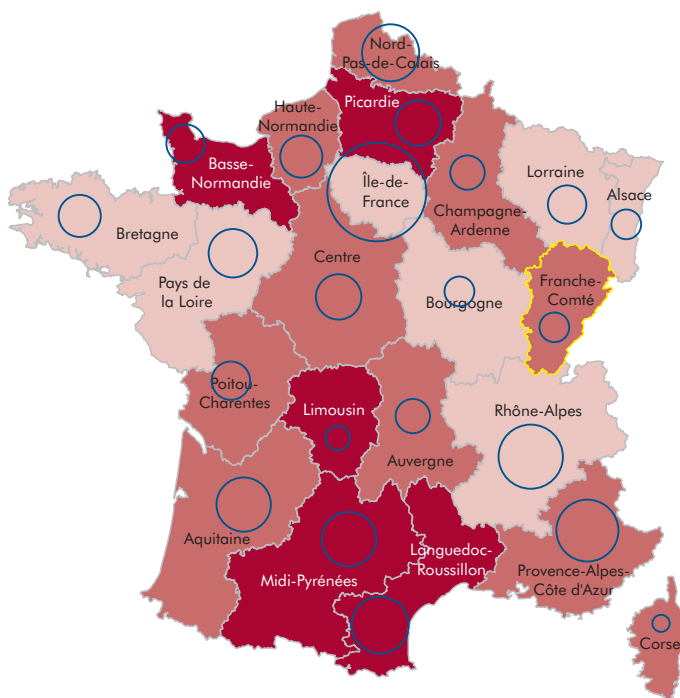
Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines)

d'activité est élevé, celui-ci ne suffit pas toujours à répondre aux besoins d'une famille. Dans ce cas, la taille du ménage est facteur de pauvreté. Pour d'autres travailleurs, la faiblesse du revenu est déterminante.

En 2006, les trois quarts des travailleurs pauvres franch-comtois ont gagné moins d'un SMIC par mois, soit

moins de 11 800 euros pour l'année. Pour les salariés, cette faible rémunération est due principalement au temps partiel et/ou à l'alternance de périodes d'emploi, de chômage ou d'inactivité. Parmi les travailleurs ayant connu une alternance, le taux de pauvreté est de 16%. Pour les salariés exerçant à temps complet toute l'année, ce taux

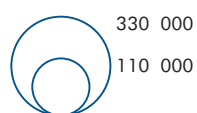
Part des travailleurs pauvres parmi les travailleurs au sein de chaque région



Part des travailleurs pauvres parmi les travailleurs (en %)

- 9 ou plus
- de 7 à moins de 9
- moins de 7

Nombre de travailleurs pauvres



Source : INSEE (Enquêtes SRCV 2007 - estimations sur petits domaines)
© IGN-INSEE 2010

Les effets de la redistribution

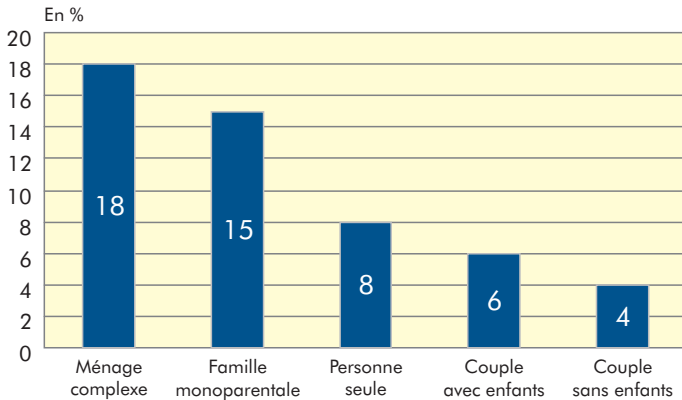
En France métropolitaine, huit travailleurs pauvres sur dix perçoivent des prestations sociales, versées par la CAF, pour pallier la faiblesse des ressources du ménage. Pour l'ensemble des travailleurs, le rapport correspondant est de cinq sur dix.

Pour les ménages avec travailleurs pauvres, les prestations sociales représentent environ un quart du revenu, contre 5% pour l'ensemble des ménages de travailleurs. Les familles monoparentales et les couples avec enfants sont les plus grands bénéficiaires de cette redistribution. A contrario, les travailleurs pauvres en couple, sans enfant, sont ceux qui en bénéficient le moins. De plus, pour ces derniers, et contrairement aux autres ménages, les impôts directs représentent une diminution relativement importante de leurs ressources par unité de consommation (-14%).

Un an après la création du Revenu de Solidarité Active (RSA), 7 900 allocataires franch-comtois travaillent et sont bénéficiaires du RSA Activité seul. Ce qui représente, avec les ayants-droits, 1,6% de la population régionale. Ces ménages perçoivent en moyenne 165 euros par mois. Le nombre de bénéficiaires du RSA activité seul a progressé de 57% entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010. Il devrait continuer à croître dans les mois à venir. En effet, en Franche-Comté, comme au niveau national, le nombre de bénéficiaires du RSA activité seule demeure très en deçà des estimations réalisées avant sa mise en œuvre.

Les couples sont moins exposés à la pauvreté laborieuse

Taux de travailleurs pauvres parmi les travailleurs en Franche-Comté, selon la structure familiale



Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines)

est de 4% alors qu'il atteint 13% chez ceux travaillant à temps partiel. Bien que les salariés représentent 80% des travailleurs pauvres, les travailleurs indépendants⁽¹⁾ ne sont pas épargnés. Chez ces derniers, le taux de pauvreté est de 17%, bien supérieur à celui des salariés. L'insuffisance des revenus en est généralement la cause : 80% des travailleurs pauvres indépendants ont un revenu équivalent à moins d'un SMIC par mois. Ceux-ci bénéficient d'une faible protection sociale et leur activité n'est pas garantie sur l'année.

Comme la pauvreté se mesure au niveau du ménage, la structure familiale influence sur celle-ci. Les personnes n'apportant pas de ressources sont à la seule charge du travailleur et font baisser le revenu par unité de consommation du ménage.

Il s'agit notamment des personnes âgées, des enfants, du conjoint inactif...

Les familles monoparentales et les ménages complexes⁽²⁾ sont les plus exposés à la pauvreté laborieuse. Toutefois, même lorsque les deux membres d'un couple travaillent, le ménage concerné n'est pas obligatoirement à l'abri de la pauvreté. En effet, un tiers des travailleurs pauvres vit avec un autre travailleur pauvre.

Travailleurs pauvres jeunes : des emplois plus précaires mais des charges familiales moindres

En Franche-Comté, un travailleur pauvre sur cinq a moins de 30 ans. Les revenus des jeunes de cette tranche d'âge sont généralement

plus faibles que ceux de leurs aînés et leurs emplois sont plus précaires. En revanche, ils sont peu nombreux à avoir des enfants à charge. Ainsi, chez les moins de 30 ans, le taux de pauvreté (7%) n'est pas supérieur à celui des travailleurs plus âgés. Leur moindre salaire est principalement dû à un effet de l'alternance emploi-chômage.

Avec un taux de pauvreté de 10%, les travailleurs de moins de 25 ans sont plus touchés par la pauvreté laborieuse que les 25-29 ans. En plus des difficultés liées au chômage, ceux-ci occupent des emplois moins qualifiés ou suivent une formation en

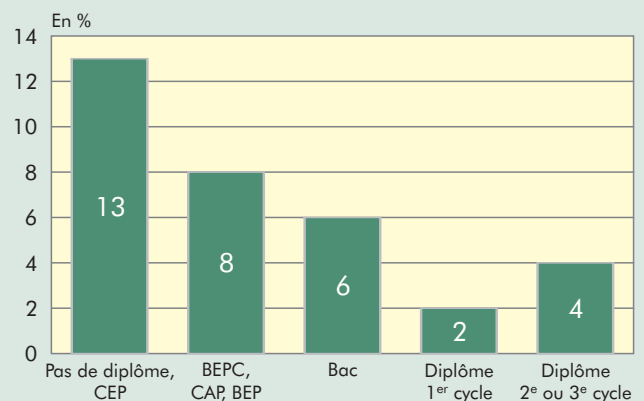
apprentissage. Ils disposent ainsi de plus faibles revenus que ceux âgés de plus de 25 ans. Entrés parfois précocement sur le marché du travail, ces jeunes sont en moyenne moins diplômés. Or le diplôme est un facteur important, préservant de la pauvreté.

De plus, débiter sa vie professionnelle tend à augmenter le risque de pauvreté car le manque d'expérience rend l'insertion professionnelle plus difficile. Au niveau national, au cours de leurs trois premières années de carrière, 12% des travailleurs sont pauvres. Au-delà de cette ancienneté, ce taux diminue à 7%.

Le diplôme préserve de la pauvreté laborieuse

En Franche-Comté, comme ailleurs, le niveau de pauvreté du travailleur est très différent selon le diplôme obtenu. Avec un taux de pauvreté laborieuse de 13%, les non-diplômés sont les plus touchés. À l'inverse, les diplômés de 1^{er} cycle assurent la meilleure garantie, notamment par leur caractère plus professionnalisant que ceux de 2^e et 3^e cycle. Les travailleurs pauvres sont, dans l'ensemble, peu qualifiés. En Franche-Comté, 35% d'entre eux n'ont aucun diplôme ou uniquement le Certificat d'études primaires (CEP), contre 17% de l'ensemble des travailleurs. Le diplôme permet d'accéder à un emploi stable et moins paupérisant. Facteurs de pauvreté laborieuse, le temps partiel et les contrats à durée limitée (CDD, intérim...) sont plus fréquemment présents chez les non-diplômés.

Part des travailleurs pauvres selon le diplôme en Franche-Comté



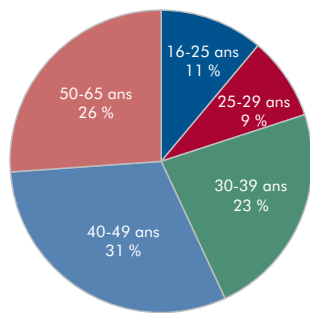
Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines)

(1) En 2000 en France, la moitié des indépendants à faible niveau de vie sont agriculteurs ou aides familiaux sur une exploitation agricole alors que cette profession ne représente que 22% des indépendants non pauvres. C. Lagarenne, N. Legendre, *Les « travailleurs pauvres »*, Insee Première, octobre 2000, n° 745.

(2) Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation.

La pauvreté laborieuse frappe à tout âge

Répartition des travailleurs pauvres par âge en Franche-Comté



Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines)

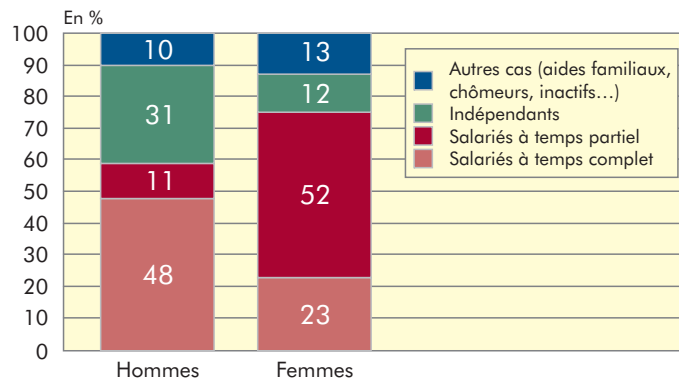
Monoparentalité, temps partiel et insuffisance des revenus : plutôt chez les femmes

En 2006, 44 % des travailleurs pauvres de la région sont des femmes. La pauvreté laborieuse féminine s'explique d'abord par un revenu d'activité annuel faible. Ainsi, 88 % des travailleuses pauvres ont un revenu annuel inférieur au SMIC, contre seulement 58 % des hommes vivant dans les mêmes difficultés. La faiblesse des revenus est le plus souvent liée à un emploi occupé à temps partiel. C'est le cas pour 52 % des femmes travailleuses pauvres contre 11 % des hommes.

Le risque de pauvreté est trois fois plus important dans les situations de travail à temps partiel qu'à temps complet. Le travail à temps partiel s'est fortement développé parmi les employés, catégorie majoritairement féminine. En France, le temps partiel féminin est subi, en moyenne, dans un tiers des cas.

Une femme travailleuse pauvre sur deux occupe un emploi à temps partiel

Répartition des travailleurs pauvres, en Franche-Comté, selon le sexe et la situation sur le marché du travail



Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines)

La monoparentalité est un autre risque de précarisation et concerne principalement les femmes. Une femme travailleuse pauvre sur cinq vit dans une famille monoparentale. Ce type de famille est fortement touché par la pauvreté laborieuse. 17 % des travailleuses chef de famille monoparentale sont pauvres, contre seulement 5 % des travailleuses en couple avec enfants. Les femmes à la tête de familles monoparentales cumulent à la fois des salaires faibles et des charges de familles importantes qu'elles portent seules.

Pour les femmes, le pic de pauvreté laborieuse est observé entre 40 et 49 ans. C'est également dans cette tranche d'âge que la monoparentalité devient plus fréquente. Les personnes n'apportant pas de ressources financières, tels les enfants, sont alors à la charge d'un seul revenu. Ce qui, pour le ménage, diminue mécaniquement ses ressources par unité de consommation. De plus, les personnes à charge

peuvent être une entrave à l'activité professionnelle de l'adulte du ménage.

Chez les hommes, la pauvreté laborieuse est d'abord liée aux charges familiales

La pauvreté laborieuse des hommes est davantage liée à leur situation familiale qu'à la faiblesse de leurs ressources financières. En effet, un homme travailleur pauvre sur deux occupe un emploi salarié à temps complet toute l'année. Ce qui lui procure, en moyenne, un revenu plus élevé. Pour un travail à temps

Les enjeux du RSA et de la lutte contre la pauvreté

Calculé en fonction des revenus du travail, de la situation familiale et des autres ressources d'un ménage, le RSA permet de cumuler durablement revenus du travail et de la solidarité. Il a pour objectif d'accroître le pouvoir d'achat des travailleurs pauvres et d'inciter au retour à l'activité les bénéficiaires des minima sociaux. Il joue ainsi le rôle de revenu minimum (RSA socle) pour les personnes n'ayant aucune activité et représente un complément de revenu (RSA activité) pour les personnes en activité dont les ressources se situent au-dessous du seuil de pauvreté.

Le RSA vise à répondre à trois objectifs :

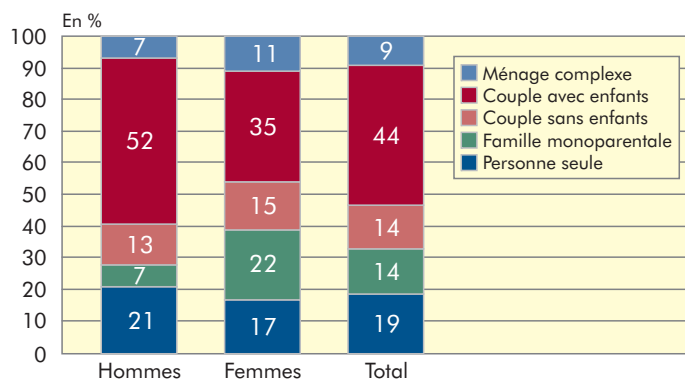
- lutter contre la pauvreté ;
- inciter à la reprise d'une activité ;
- simplifier et rendre plus lisible le système de solidarité nationale.

Il suscite plusieurs questions, dont celle relative au genre d'emplois créés par ce type de dispositif. Les emplois très temporaires, ou à temps très partiel, risquent-ils de se multiplier, puisque les salaires de ces emplois sont complétés par le RSA activité ? Le Revenu de Solidarité Active permettra-t-il à ses bénéficiaires d'accéder à un emploi durable et de sortir du dispositif ? Au contraire, conduira-t-il au développement d'un statut fait d'assistance et de travail précaire sur le long terme ? D'après une récente étude réalisée par la CNAF*, la plus grande partie des problèmes faisant obstacle à la reprise d'emploi des bénéficiaires de minima sociaux, ne sont pas uniquement d'ordre monétaire. Ceux-ci sont également liés à d'autres contraintes, notamment familiales, de santé, de transport, d'absence d'un accompagnement vers et dans l'emploi, etc. La lutte contre la pauvreté s'inscrit alors dans un ensemble plus vaste de politiques sociales : renforcement des dispositifs liés à la petite enfance, développement de postes de travail adaptés aux personnes présentant des problèmes de santé, ou encore actions de formation en direction des personnes les moins qualifiées et les plus éloignées de l'emploi.

* Minima sociaux. Diversités des logiques d'action et des publics, CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales), Recherche et prévision, mars 2008, n° 91.

Hommes travailleurs pauvres : 65 % vivent en couple

Répartition des travailleurs pauvres, en Franche-Comté, selon le type de ménage



Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines)

plein, le salaire perçu permet souvent à une personne vivant seule de se situer au-dessus du seuil de pauvreté. Mais avec la présence d'un conjoint inactif et/ou d'enfants, les charges deviennent importantes pour un seul revenu. Dans ce cas, le niveau de vie du travailleur peut passer sous le seuil de pauvreté. Aujourd'hui encore, lorsqu'un seul membre du couple travaille, il s'agit le plus souvent de l'homme. En Franche-Comté, les deux tiers des hommes travailleurs pauvres vivent en couple et seule la moitié d'entre eux vit avec un autre travailleur. Au sein des couples avec enfants, lorsque les deux membres apportent des ressources⁽³⁾, la proportion de travailleurs pauvres est de 4%. Cette part atteint 20% lorsque les moyens du ménage ne dépendent que d'un seul membre.

La pauvreté augmente lorsqu'il y a charge d'enfants.

Le taux de pauvreté des travailleurs en couple sans enfants est de 5% alors qu'il est de 8% chez les couples avec enfants. Autre particularité des hommes travailleurs pauvres : ils sont, pour un tiers, des indépendants. Dans ce cas, la faiblesse des revenus est principalement la cause de la pauvreté.

Chez les hommes, le risque de pauvreté est un peu plus élevé en fin de carrière professionnelle. Les travailleurs pauvres de 50 à 64 ans ont le plus souvent un emploi stable. Mais les travailleurs indépendants, plus touchés par la pauvreté que les salariés, sont surreprésentés dans cette tranche d'âge. De plus, après une perte d'emploi, les seniors éprouvent davantage de difficultés que les plus jeunes à retrouver une activité⁽⁴⁾. ■

Gaëlle DABET (INSEE)
Isabelle PRZYBYLSKI (Efigip)

Définitions

- Le concept de **travailleur pauvre** repose sur deux conditions que l'individu doit remplir sur la même période de référence (12 mois consécutifs) : être travailleur et appartenir à un ménage pauvre (au sens de la pauvreté monétaire). Est considéré comme **travailleur** toute personne ayant été active pendant au moins 6 mois sur les 12 mois de la période de référence, dont au moins 1 mois en emploi.
- Un **ménage pauvre** est un ménage dont le **niveau de vie** est inférieur au **seuil de pauvreté**. Comme chaque personne du ménage a le même niveau de vie, toutes les personnes vivant dans un ménage pauvre sont considérées comme des individus pauvres.
- Le **seuil de pauvreté** est fixé, par convention, à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante. Un ménage pauvre est un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil (en 2006 : 880 euros pour une personne seule et 1 848 euros pour un couple avec deux enfants).

Méthodologie

Les effectifs régionaux de travailleurs pauvres et leurs caractéristiques sociodémographiques sont calculés à partir de l'enquête SRCV 2007. L'Enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) correspond à la partie française du système communautaire EU-SILC (European union-Statistics on income and living conditions). Alors que l'objectif initial de l'enquête était de fournir des estimations nationales, des indicateurs régionaux ont été obtenus à l'aide d'évaluations ad hoc, dites sur « petits domaines ». Ces estimations conjuguent les apports d'un modèle national explicatif de la pauvreté laborieuse et des spécificités régionales eu égard à ce phénomène. La pauvreté est abordée uniquement sous l'angle de la pauvreté monétaire. Les indicateurs concernent l'année 2006 et les comparaisons temporelles sont impossibles. En effet, sur l'année de revenu 2006, le seuil de pauvreté est calculé à partir de la nouvelle série de l'Enquête Revenus Fiscaux et sociaux. Celle-ci intègre pour la première fois les prestations sociales réelles (et non plus estimées) et prend davantage en compte les revenus financiers dans le calcul des ressources disponibles du ménage. L'intégration de ces revenus supplémentaires a modifié mécaniquement à la hausse le seuil de pauvreté et, par conséquent, le taux de pauvreté.

Pour en savoir plus

- O. LÉON, *Pauvreté : différents profils de régions et départements*, INSEE, La France et ses régions, édition 2010.
- S. PONTHEUX, É. RAYNAUD, *Les travailleurs pauvres*, Les Travaux de l'Observatoire, 2007-2008.
- C. GUICHARD, A. MIRAULT, S. SENCEY, *En Franche-Comté, un salarié sur cinq perçoit un faible revenu d'activité*, partenariat INSEE Franche-Comté et Efigip, l'essentiel, septembre 2008, n° 106.
- F. MIKOL, V. REMY, *L'effet du RSA sur l'équilibre du marché du travail*, DARES, Document d'études, juin 2009, n° 148.
- C. BOURGEOIS, C. TAVAN, *Le Revenu de Solidarité Active : principes de construction et effets attendus*, DGTPE, Lettre, juillet 2009, n° 61.

(3) Salaires, indemnités de chômage, pensions et retraites...

(4) cf V. RIVÉRON, *L'emploi des seniors en Franche-Comté : loin de l'objectif de Lisbonne*, INSEE Franche-Comté, l'essentiel, mai 2010, n° 121, étude réalisée en partenariat avec Efigip.